

DAYS 2022 Du 10 au 21 octobre





ÉTUDES À L'ÉTRANGER BOURSES DE MOBILITÉ





Service général des relations internationales Octobre 2022



BOURSES D'ÉTUDES 2023-2024

- 1. PRÉPARATION DE VOTRE MOBILITÉ
- 2. PRÉSENTATION DES BOURSES
 - 1. Bourse Région
 - 2. ERASMUS+
 - 3. AMI
- 3. EXEMPLES
- 4. MARCHE A SUIVRE
- 5. CONTACTS

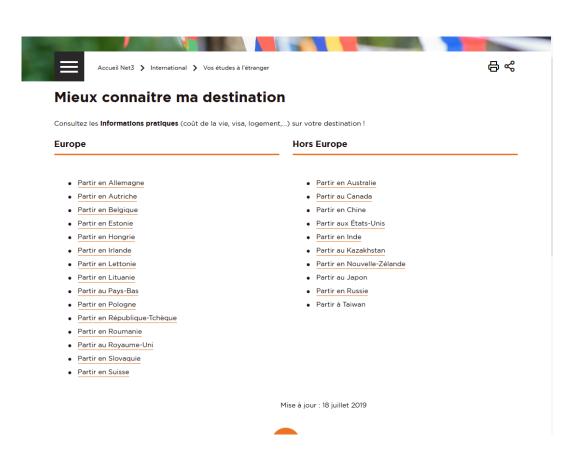






PRÉPARATION DE VOTRE MOBILITÉ

Les outils : Fiches pays
Sur Net3 >
International>Vos études à
l'étranger>Mieux
connaître ma destination





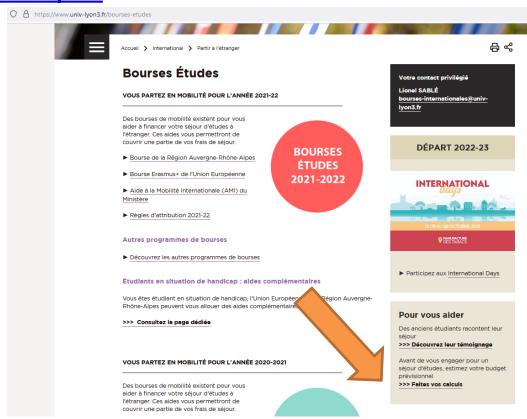




PRÉPARATION DE VOTRE MOBILITÉ

Les outils : Estimer votre budget

Sur Internet> International>Partir à l'étranger>Etudes dans le cadre d'un échange><u>Financer votre départ</u>





PRÉPARATION DE VOTRE MOBILITÉ

Vérifier les conditions de départ en 2023-2024:

- Programme d'échange actif
- Frontières du pays d'accueil ouvertes
- Possibilité d'obtention du visa
- Respect des <u>Recommandations aux voyageurs</u> (site Ministère des Affaires Étrangères), selon votre destination
- Respect d'une éventuelle période de quarantaine à l'arrivée

Ne pas prendre d'engagements financiers trop précoces Envisager dans vos choix les questions de garanties annulation et de retour anticipé (notamment pour les billets d'avion/train et réservation de logement).





Principes:

- Une bourse d'études **peut** vous être allouée pour vos études à l'étranger (mobilité d'études encadrée hors césure)
- Les bourses d'études sont soumises à conditions
- Les montants sont votés **chaque année** (en juin/juillet 2023 pour les mobilités 2023-2024)

ELLES NE COUVRENT PAS TOUTES LES DÉPENSES DE VOTRE MOBILITÉ









1. Bourse d'études « longues » ERASMUS+

- > CRITÈRES D'ÉGIBILITÉ
- Minimum de 2 mois et maximum 12 mois de mobilité par cycle (=Licence - Master)
- En diplôme national, DUETI ou Diplôme d'Université
- Dans un pays Erasmus+:

- Les pays de l'UE





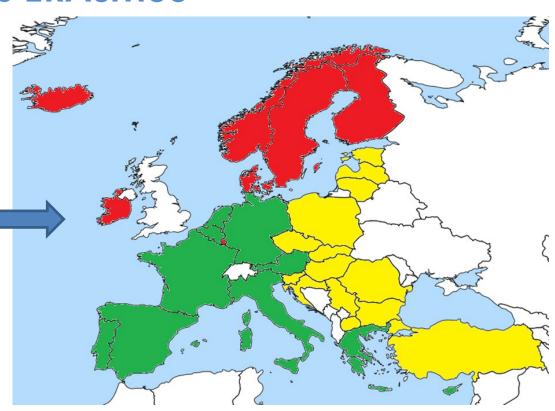






1. Bourse d'études ERASMUS+

- + les pays participant au programme :
- Macédoine du Nord Islande
- Liechtenstein
- Norvège
- Serbie
- Turquie





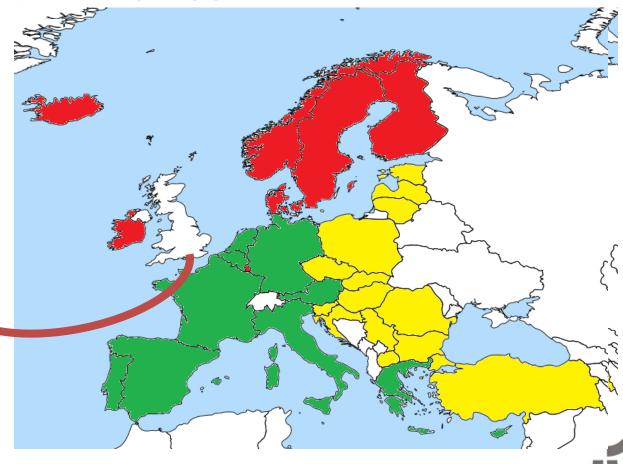




1. Bourse d'études ERASMUS+

Brexit:

Depuis 2021 les étudiants sortants au Royaume-Uni ne peuvent plus bénéficier de la bourse Erasmus+, ils bénéficient de la bourse régionale.









1. Bourse d'études ERASMUS+

> MONTANT EN 2022-2023

Entre 1 470 € et 2 170 € pour une année Entre 735 € et 1085 € pour un semestre selon le groupe de pays de destination

Bourse payée en deux fois (75%+25%).

Bourse **forfaitaire /partielle**: 7 mois financés pour une année – 3,5 mois financés pour un semestre

+ suppléments de bourse possibles :

/250€/mois financé pour l'inclusion des étudiants les moins favorisés (critères sociaux, géographiques), en situation de handiçap.

/50€ forfaitaires pour l'utilisation de modes de transports écoresponsables

+ spécificités étudiants en doctorat







2. La Bourse d'études de la Région (BRMIE)

> CRITÈRES D'ÉGIBILITÉ

- Être inscrit dans un diplôme national ou DUETI (pas DU)
- Partir en mobilité dans un pays hors zone Erasmus
- Ne pas partir dans son pays d'origine (étudiant non français).
- Partir au minimum pendant 2 mois
- 48 semaines maximum de mobilité financées dans le parcours d'un étudiant, **tous cycles confondus**, études et stages confondus.

> MONTANT

1995 € pour une année - 1 140 € pour un semestre.

- + entre 80 €* et 530 €* forfaitaires pour les boursiers sur critères sociaux, selon l'échelon
- + 530 €* forfaitaires pour les étudiants en situation de handicap

Bourse forfaitaire payée en deux fois (75%+25%).



^{*} Montants valables pour l'année 2022-2023 et susceptibles de changer en 2023-2024





MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

PRÉSENTATION DES BOURSES

3. Aide à la Mobilité Internationale (AMI)

> CRITÈRES D'ÉGIBILITÉ

- Être boursier sur critères sociaux du CROUS ou bénéficiaire de l'allocation annuelle sur l'année de la mobilité
- Maximum 9 mensualités sur toute la durée des études
- Cumulable avec la bourse Erasmus + ou BRMIE

> MONTANT

Bourse de **800 €***, quels que soient l'échelon et la durée de la mobilité.

Payée selon un calendrier différencié:

- Départ au semestre d'automne : 800 € en janvier.
- Départ à l'année : 800 € en un ou deux versements en janv. et/ou avril.
- Départ au semestre de printemps : 800 € en avril.

+ Maintien de la bourse mensuelle sur critères sociaux



* Montants valables pour l'année 2022-2023 et susceptibles de changer en 2023-2024



4 questions pour trouver le montant de votre bourse :

- Dans quel pays vais-je faire ma mobilité?

Pays Erasmus (Groupe 1, 2 ou 3) Pays hors Erasmus

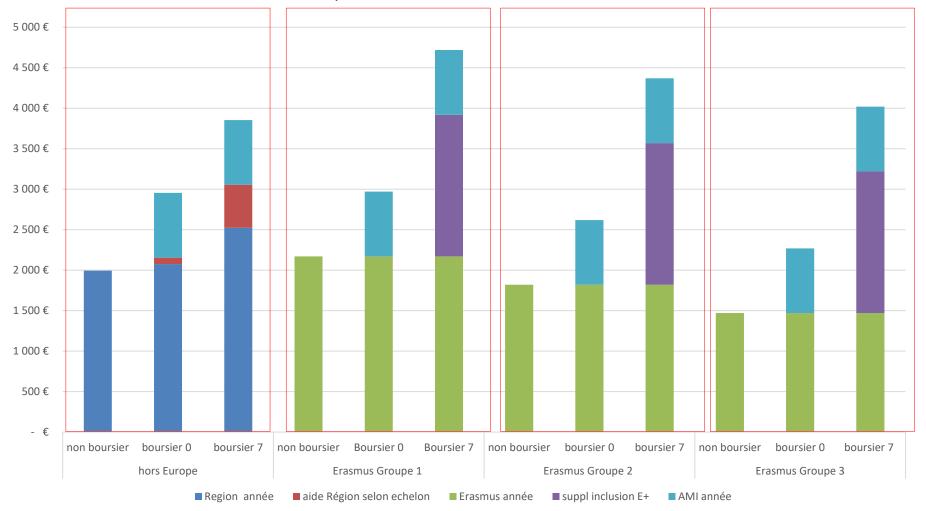
- Suis-je boursier sur critères sociaux ?
- Est-ce que je remplis les critères des suppléments inclusion Erasmus+
- Quel est mon moyen de transport?







Exemples bourses etudes année 2022 -2023





MARCHE À SUIVRE

- Consultez sur <u>www.univ-lyon3.fr</u> Rubrique International>Partir à l'étranger>Etudiant>Financer votre départ
- 2. Consultez régulièrement votre adresse mail étudiante (@univ-lyon3.fr). Les messages suivants vous seront adressés :
 - Pour BRMIE, candidature en ligne par l'étudiant sur l'extranet de la Région en mai-juin
 - Pour Erasmus+, envoi ou dépôt de votre dossier complet au Service des relations internationales en juin
 - Pour l'AMI, candidature en ligne sur Net3 en juillet





Pauline Dutheil Service Général des Relations Internationales Manufacture des Tabacs 04 78 75 30 bourses-internationales@univ-lyon3.fr



